

Paris, le 27 avril 2026

France urbaine salue l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance mais alerte sur l'insuffisance des moyens

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur a présenté, ce vendredi 24 avril, une nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance pour la période 2026-2030 (SNPD).

Attendue depuis près de deux ans, cette version actualisée vient ainsi conclure un long cycle de concertation auquel France urbaine a pris une part active.

Dans un contexte marqué par la recrudescence des atteintes aux personnes, de progression du trafic de drogue et de rajeunissement inquiétant des victimes comme des mis en cause, France urbaine salue l'ambition portée par cette stratégie, structurée autour de trois axes et déclinée en cinquante mesures, dans un *continuum* qui s'étend du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

L'association souligne également plusieurs avancées, parmi lesquelles la création d'un centre de ressources (académie numérique de la prévention) destiné aux professionnels, dont les coordonnateurs de CL(I)SPD, dont l'engagement et le professionnalisme doivent être pleinement reconnus. Elle se félicite également de la prise en compte de phénomènes émergents tels que la cyber-délinquance, les enjeux de santé mentale, l'usage détourné du protoxyde d'azote, les dérives masculinistes et la prostitution des mineurs.

A l'occasion de cette publication, l'association des grandes villes, agglomérations et métropoles tient à réaffirmer le rôle central des maires et des élus locaux, garants de l'équilibre entre prévention et répression à l'échelle des bassins de vie, en tenant compte de la réalité territoriale.

L'association prend acte de la volonté affichée par la ministre de mieux coordonner l'action publique, en s'attaquant au cloisonnement des dispositifs nationaux et à leur empilement, qui nuisent aujourd'hui à la lisibilité et à l'efficacité des politiques de prévention.

Toutefois, de fortes inquiétudes subsistent quant aux moyens financiers associés à cette stratégie. Les élus locaux alertent sur le recul préoccupant du fonds interministériel de prévention de la délinquance, dont les crédits sont annoncés par la ministre déléguée à 46

millions d'euros en 2026, contre 52,7 millions en 2025 et 62,4 millions en 2024, soit 25 % de réduction des crédits.

Cette baisse fragilise les projets portés par les acteurs locaux ainsi que des priorités pourtant identifiées par la représentation nationale, telles que la sécurisation des sites exposés au risque terroriste, la lutte contre les dérives sectaires ou encore le financement des postes d'intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie.

Dans un contexte budgétaire contraint, la prévention ne saurait constituer la variable d'ajustement d'une politique pourtant essentielle afin d'enrayer durablement la spirale de la délinquance et de la récidive. Elle doit, au contraire, bénéficier des moyens à la hauteur, inscrits dans la durée afin de soutenir les actions structurantes.

À ce titre, France urbaine plaide également pour la transformation du Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) en véritable délégation interministérielle, afin de renforcer le pilotage national des politiques de prévention.

Fidèle à son engagement en faveur du dialogue et de la co-construction, France urbaine continuera de s'impliquer dans les initiatives engagées, notamment celle visant à constituer un groupe de travail associant élus, services de l'État et acteurs associatifs dans le cadre du déploiement de la SNPD.

Contact presse

Julie Jollivet

j.jollivet@franceurbaine.org

07 56 82 43 12